

La Société pédagogique de la Suisse romande

Autor(en): **Willemin, G.**

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **100 (1964)**

Heft 16

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

donnée d'une part à dix ou quinze ans d'activité professionnelle, d'autre part à la préparation d'un travail en relation directe avec l'enseignement. L'école y trouverait son compte, car il est bien prouvé que le progrès ne s'est jamais réalisé que par l'effort personnel, le sens de la recherche et l'esprit de consécration.

* * *

Dernier point enfin, — last but not least! — la réforme de l'école. De même que l'ouvrier est compétent pour juger de l'outil que conduit sa main, de même l'enseignant est bien placé pour porter sur l'école un jugement valable, pour autant qu'il le fasse à la lumière d'une connaissance lucide de la société au service de laquelle il œuvre. On connaît sur ce point les travaux inspirés ou conduits par le Corps enseignant, entre autres le rapport du XXXe Congrès de la SPR consacré à l'école romande. Mise ainsi en évidence, la question de l'harmonisation des structures scolaires des cantons de langue française est aujourd'hui posée devant l'opinion publique. En dépit d'un accueil des plus favorables, force nous est de constater et de déplorer que l'on en soit resté au stade des résolutions platoniques. L'inertie des institutions n'est certes pas un vain mot, pas plus que les difficultés pratiques ne sont négligeables, mais il est clair que notre époque de transition appelle des décisions à la fois souples et rapides. Il n'est pas inutile de le rappeler!

Relève des enseignants, formation continue, réforme de l'école, autant de problèmes dont la portée dépasse finalement le cadre limité des institutions scolaires. Qu'on le veuille ou non, ces questions sont à l'ordre du jour et ce n'est pas le fait d'un hasard. Dans une enquête économique consacrée à « La Suisse romande en l'an 2000 », le journal « La Suisse » a réuni les avis d'une trentaine de personnalités romandes : il est symptomatique de constater que la plupart d'entre elles s'accordent à ménager aux questions d'enseignement et d'éducation une place essentielle. Si d'une part ces textes montrent la nécessité de définir et promouvoir une forme nouvelle d'humanisme à la mesure de l'âge de l'atome, ils dévoilent aussi un danger que le colonel commandant de corps Gonard exprime avec une netteté dont nous lui savons gré : « Si nous franchissons en esprit cette étape de 50 ans jusqu'au delà de l'an 2000, force nous est de constater que, si l'allure et les procédés actuels de la formation des cadres sont maintenus, caractérisés par un retard croissant, tous les plans que nous échafaudons sont caducs à l'avance, parce qu'il n'y aura personne pour en diriger la réalisation... »¹.

Montreux, avril 1964.

A. Veillon,
Président SPR.

¹ « La Suisse », numéro du 13 décembre 1963.

La Société pédagogique de la Suisse romande

Historique sommaire

La Société pédagogique de la Suisse romande (SPR) est née il y a juste cent ans, à une époque qui, vue de loin, nous paraît comme une époque heureuse et tranquille, mais qui, en réalité, était terriblement agitée par la passion politique et où, dans chacun de nos cantons et dans chacun de nos villages, les citoyens se déchiraient sur les idées de fédéralisme et de centralisation. Les instituteurs, primaires surtout, vivaient dans des conditions misérables ; ils étaient surtout mal payés et leur situation d'agents communaux, chargés en dehors de l'école de toutes sortes de besognes accessoires, était précaire, leur préparation à leur tâche pédagogique presque nulle, et leur isolement complet.

Dès 1856 cependant, une Société pédagogique vaudoise se constitua et en 1860, ce fut le tour de la Société pédagogique neuchâteloise. En revanche, les instituteurs de la Suisse allemande avaient déjà fondé en 1849, le « Schweizerischer Lehrerverein » qui, en 1862, organisa à Berne une Journée des instituteurs suisses à laquelle furent invités tous les instituteurs romands. Bon nombre de ceux-ci participèrent aux réunions de Berne et ils furent vivement impressionnés par l'importance des manifestations et par l'esprit de solidarité qui se dégageait des discussions. Ils se rendirent compte que l'obstacle de la langue paraissait insurmontable pour adhérer à la société de leurs collègues suisses-allemands,

mais ils envisagèrent la création d'un groupement des instituteurs romands. Un comité d'initiative, confié aux Neuchâtelois, et dont le secrétaire fut Numa Droz, le futur conseiller fédéral, adressa une circulaire enthousiaste à tous les membres du Corps enseignant de la Suisse romande ; elle les invitait à se tendre par-dessus les frontières cantonales « une main d'union et à chercher, dans des entretiens fraternels, à s'éclairer mutuellement sur les sujets qui les intéressent ».

Cette circulaire était datée du 27 octobre 1863. Cela semblait une gageure d'appeler à l'union des gens qui dépendaient d'autorités très diverses dans des cantons où l'organisation scolaire, dans toutes ses parties, était absolument différente. Et pourtant elle fut accueillie avec un immense succès dans toute la Suisse romande si bien que déjà en janvier 1864, des délégués de Neuchâtel, Fribourg, Vaud et du Jura bernois pouvaient se réunir à Yverdon, adopter des statuts et prévoir une séance constitutive définitive à Neuchâtel, en septembre de la même année. La Société était créée : elle comptait 510 membres dont 160 Vaudois, 120 Fribourgeois, 110 Neuchâtelois, 100 Jurassiens bernois et 20 Genevois. (1)

¹ Les Genevois se groupèrent en 1867 en une Société pédagogique genevoise à laquelle succéda en 1906 l'Union des instituteurs genevois.

Comme toute Société qui se respecte, on avait prévu un Comité central, mais celui-ci ne se réunissait que très rarement étant donné la modicité des ressources de ses membres.

L'expédition des affaires courantes était confiée à un bureau du comité choisi dans un même canton et, à tour de rôle, chaque association cantonale assumait cette tâche pour une période de deux ans, c'est-à-dire d'un congrès à l'autre. C'est une solution bien suisse qui concilie le respect de l'esprit cantonal avec les idées plus générales, mais qui n'est pas particulièrement propre à la continuité d'une politique bien définie.

Les deux moyens essentiels d'action de la Société étaient : le Congrès, qui au début avait lieu tous les deux, puis tous les trois et enfin tous les quatre ans, et le journal l'« Educateur » dont la parution fut décidée dès la séance constitutive.

Les Congrès

Le Congrès, c'est l'assemblée générale de la Société. Il est organisé par la section directrice et réunit toujours une nombreuse participation. Naturellement, il y avait chaque fois une partie administrative (cette compétence a été retirée au Congrès à partir de 1936 pour être confiée à l'Assemblée des délégués). L'important, c'est la présentation des rapports sur un, deux ou trois sujets d'intérêt commun, minutieusement préparés par les rapports des sections cantonales, puis traités par un rapporteur général. Son travail est discuté, souvent avec passion, et aboutit à des recommandations ou thèses dont l'adoption a donné lieu souvent à des luttes sans merci.

Les sujets examinés sont fort divers et correspondent souvent aux préoccupations du temps où ils furent discutés. Notons que le premier sujet figurant à l'ordre du jour d'un congrès, à Fribourg, en 1866, fut le suivant : **Quelles sont les branches de l'enseignement primaire pour lesquelles l'emploi d'un manuel est nécessaire ou simplement utile ? Y aurait-il avantage à ce que ces manuels fussent rédigés d'une manière uniforme dans les différents cantons de la Suisse romande ?** Entre 1865 et 1962 qui vit le Congrès de Bienne défendre l'idée d'une Ecole romande, on doit constater que les progrès ont été singulièrement lents, et que quiconque veut innover dans le domaine pédagogique ou administratif doit s'armer d'une philosophie patiente et si possible souriante.

Beaucoup de sujets techniques et propres à la profession d'instituteur furent ainsi étudiés et leur examen en commun répandit dans tout le pays romand bien des idées nouvelles, des méthodes audacieuses, des procédés ingénieux. Même si les thèses votées s'en allaient bien souvent dormir dans la poussière des dossiers officiels, le travail de préparation qu'exigeaient les rapports, la documentation qu'il fallait réunir et consulter, la discussion des propositions présentées, tout cela incitait chacun à réfléchir, à faire le point sur les lacunes de son propre enseignement et encourageait les esprits curieux à explorer des voies encore inconnues. C'était faire œuvre utile et ce n'est pas faire œuvre vaine que d'obliger les éducateurs à repenser leur métier en vue d'une plus grande efficacité.

A d'autres occasions, on aborda des sujets d'actualité comme par exemple les lois fédérales qui auraient placé l'enseignement primaire sous la tutelle de la Confédé-

ration et auxquelles les instituteurs romands s'opposèrent avec énergie. On batailla également avec ardeur pour ou contre la loi fédérale qui imposait aux instituteurs non seulement des obligations militaires complètes, mais qui mettait encore sous leur responsabilité des exercices de gymnastique liés à la préparation militaire de la jeunesse entre 14 et 20 ans. Rappelons aussi l'émotion qui agita tout le pays romand lors de la discussion sur la suppression de l'armée au Congrès de Porrentruy en 1928.

Ce qui caractérise les Congrès, c'est, en dehors de l'intérêt des sujets traités, la joie de retrouver des collègues de tous les cantons romands, d'affirmer une solidarité agissante entre instituteurs et de constater que les difficultés quotidiennes que chacun croyait être le seul à supporter se dressaient aussi devant tous les autres collègues. Partager ses maux, n'est-ce pas déjà les soulager ?

Un des Congrès les plus impressionnants fut celui de Genève, en 1896, organisé dans le cadre de l'Exposition nationale, qui réunit en une manifestation commune les instituteurs de toute la Suisse, groupés dans le « Schweizerischer Lehrerverein », l'Association tessinoise et la SPR. Quinze cents participants y assistèrent.

Tous les Congrès donnèrent lieu à des réunions où se firent entendre des orateurs éminents venant de France ou de Belgique. Beaucoup présentèrent des expositions sur les résultats de telle ou telle branche d'enseignement, de matériel didactique, et même firent appel aux violons d'Ingres des instituteurs. Enfin, représentations théâtrales, concerts, l'inévitable bal et des excursions permettaient de renouer de vieilles amitiés et d'en créer de nouvelles.

C'est au Congrès de Genève, en 1872, que pour la première fois, les institutrices furent admises à participer à la manifestation.

Malheureusement, en 1878, les instituteurs fribourgeois, sous la pression de leur gouvernement cantonal, quittèrent le faisceau romand et jusqu'à présent, leur retour n'a jamais pu être sérieusement envisagé.

L'« Educateur »

Sans doute les Congrès ont-ils eu une influence profonde sur l'ensemble du Corps enseignant romand ; ils ont dissipé bien des préjugés ; ils ont apporté un air nouveau dans les classes des villes comme dans celles des campagnes et de la montagne. Mais cette influence était trop intermittente pour transformer vraiment l'état d'esprit des instituteurs. C'est pourquoi un journal était nécessaire qui, chaque semaine, apporterait jusqu'au moindre village des articles de pédagogie générale, des chroniques concernant l'instruction publique, des exemples de leçons pratiques et de la documentation toute préparée.

La SPR eut la bonne fortune de trouver l'homme qu'il fallait pour créer le journal, pour le rédiger, pour l'imposer par sa valeur à toute la Suisse romande et pour attirer sur lui l'attention des milieux pédagogiques étrangers. Cet homme, ce fut Alexandre Daguét, l'homme d'Etat fribourgeois, le professeur d'histoire et d'archéologie à l'Académie de Neuchâtel. Il accepta avec le plus grand désintéressement d'abandonner une partie de ses études pour se consacrer entièrement à l'« Edu-

cateur », dont le premier numéro sortit de presse le 1er janvier 1865. Pendant 25 ans, sans défaillance, surmontant tous les obstacles, Daguet dirigea l'« Educateur » avec une énergie et un dynamisme remarquables et quand il se retira en 1889, le journal s'était imposé à tous.

Et pourtant, ce ne furent pas les difficultés qui manquèrent. Difficultés d'argent, car la publication d'un journal professionnel est toujours une aventure financière, mais aussi difficulté de contenter l'ensemble des lecteurs, les uns voulant trouver des articles d'une haute tenue littéraire ou scientifique, les autres, se méfiant des théoriciens, attendant des travaux pratiques qui pourraient leur faciliter la préparation des leçons et leur apporter les documents nécessaires à l'illustration de leur enseignement. Sans compter les divergences d'opinions politiques ou confessionnelles. J'ai trouvé dans un rapport de comité cet aveu que, de tous les sujets épineux qui avaient été traités par la Société pédagogique romande, aucun n'avait donné plus de soucis aux comités successifs que la parution de l'« Educateur » ; pas une séance qui n'ait eu à s'en occuper et les problèmes soulevés prenaient souvent l'aspect de la quadrature du cercle.

Malgré tout, modifié dans sa forme, passant de l'allure d'une revue scientifique à celle de substitut des manuels scolaires, trahissant souvent les préoccupations de ses rédacteurs successifs, l'« Educateur » a continué sa route apportant à ses abonnés un peu de science, un peu de pratique ; il les encourage dans leur tâche, facilite souvent leur travail et il a créé petit à petit dans toute la Romandie un état d'esprit commun dont on ne saurait sous-estimer la valeur.

Que d'expériences furent tentées pour donner satisfaction à chacun ! Le caractère facultatif de l'abonnement au journal amenait d'année en année des fluctuations fort désagréables dans le nombre des abonnés. La partie consacrée aux revendications d'ordre corporatif ou syndical ne pouvait intéresser tout le monde car toute question de statut professionnel, de traitement, ou d'amélioration matérielle dépend des cantons et la situation était fort variable de l'un à l'autre. On finit par diviser le journal en deux parties : une partie pédagogique méritant proprement le nom d'« Educateur » et un « Bulletin corporatif » réservé aux questions matérielles. Ces deux parties parurent d'abord séparément avec des succès divers, puis furent réunies dans le même journal. Mais ce n'est qu'à partir de 1931 que l'abonnement à l'« Educateur » et au « Bulletin » fut rendu obligatoire pour tous les membres de la Société, et cette mesure donna à l'« Educateur » une assise financière suffisante et solide qui lui a permis de se développer jusqu'à aujourd'hui.

Par l'« Educateur », qui a toujours compté un bon nombre d'abonnés hors de nos frontières, la Société pédagogique de la Suisse romande est entrée en relations avec tous les grands noms de la pédagogie contemporaine et a permis à ses lecteurs d'être au courant de ce qui se passe dans le vaste monde.

Relations nationales

Les relations avec le « Schweizerischer Lehrerverein » ont toujours continué à être suivies et étroites. Il y a eu, certes, des moments où les divergences d'opinions relâchèrent un peu les liens entre les deux grandes associations suisses, mais toujours les contacts reprirent et,

sous des formes variées, on peut dire qu'une véritable collaboration n'a cessé de régner entre les enseignants des deux côtés de la Sarine. Une des belles manifestations de cette amitié confédérale a été la Semaine pédagogique organisée lors de l'Exposition nationale de Zurich en 1939 au cours de laquelle Alémaniques et Romands fraternisèrent tout au long des travaux et des joies de ces réunions.

Actuellement, des séances communes de comité, un échange d'informations, l'étude en commun de tous les problèmes qui se présentent sur le plan suisse, la participation à des commissions de travail, tout cela montre à la fois la volonté de coopérer et l'utilité de positions communes vis-à-vis des préoccupations du Corps enseignant suisse tout entier.

Relations internationales

En 1872 déjà, le Congrès de Genève consacra une partie de ses discussions à la création d'une société pédagogique internationale. De nombreuses démarches et des pourparlers assez avancés furent entrepris avec enthousiasme. Malheureusement, des espoirs très réels s'évanouirent assez vite et, devant l'indifférence des grandes associations étrangères, on dut renoncer à la réalisation de cette idée.

Nouvelle tentative en 1911, née cette fois d'une initiative belge, mais la guerre de 1914 en arrêta les débuts.

Ce n'est qu'en 1926 que se rencontrèrent à Amsterdam les délégués des enseignants de France et d'Allemagne qui, avec le concours des associations des Pays-Bas et d'Angleterre, créèrent la Fédération internationale des associations d'instituteurs (FIAI). La SPR y adhéra dès les premiers moments et la FIAI compte aujourd'hui près d'un million de membres. Elle tient chaque année un congrès et dispense aux associations membres une abondante documentation. Elle est une des associations constitutives de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante.

A plusieurs reprises, le Congrès de la FIAI a eu lieu en Suisse, notamment en 1938 et en 1946, à Genève, en 1948 à Interlaken et en 1957 à Montreux.

Depuis 1950, le secrétariat de la Fédération internationale a été confié à la Suisse romande ; c'est dire l'estime dont notre Société, une des plus petites de la FIAI, jouit dans le domaine international.

Conclusion

Autrefois, la tâche du Comité central de la SPR était à peu près uniquement la préparation du Congrès. Depuis la Première Guerre mondiale la situation a bien changé et la SPR apparaît aux yeux du public et à ceux des autorités comme étant la représentante qualifiée de l'ensemble du Corps enseignant romand aussi bien pour les questions pédagogiques que pour les problèmes matériels. Comité et Société ont dû s'adapter pour faire face à une tâche qui devient de jour en jour plus considérable. Les problèmes ne se posent plus à l'échelon cantonal, mais doivent être résolus sur un plan plus vaste. Ci-dessus, l'actuel président de la SPR donne des exemples de nos préoccupations. Puis-je la SPR trouver la solution de ces problèmes dans un esprit de collaboration et d'efficacité !

G. Willemin.